



CAPL Liste d'aptitude à l'emploi de contrôleur de 2ème classe au titre de l'année 2020 du 12 octobre 2020.

DI PACA-CORSE

DECLARATION LIMINAIRE USD-FO

Monsieur le Président,

Nous sommes convoqués aujourd'hui une dernière fois, et à regret, à la CAPL de LA de C en B avant la mise en application prochaine des lignes directrices de gestion « promotions » aux contours encore très flous au sein de notre administration et qui se concrétiseront dès 2021 par la fin des CAP sur un point essentiel dans le déroulement de carrière des agents concernant leur vie professionnelle.

La mise en œuvre des lignes directrices de gestion « Promotions » qui au vu de la situation sanitaire, économique et sociale n'était peut être pas la priorité absolue du moment...

Ce projet, issu de la loi du 6 août 2019 (dite de transformation de la fonction publique et de démantèlement pour nous) qui supprime la compétence des CAP sur ce sujet à partir de l'année prochaine, exclura de fait les représentants du personnel en laissant la porte grande ouverte au « fait du prince » ou au règne de l'opacité et de l'arbitraire !

L'USD-FO a toujours participé de manière pragmatique et constructive, dans un cadre budgétaire certes de plus en plus contraint , que nous dénonçons sans cesse (et ce n'est pas cette année qui se démarquera en terme du nombre de promotion, revu encore à la baisse) à ces instances paritaires, où même en désaccord avec nous, l'administration a toujours reconnu qu'elles constituaient un cadre de dialogue social incontournable et indispensable à l'heure où le climat social est de plus en plus tendu et anxiogène pour les personnels, aussi bien en tant que fonctionnaire qu'en tant que douanier, mais aussi au niveau de conditions de travail, des perspectives de carrière de plus en plus incertaines etc...

Qu'en sera t-il en 2021 ?

Nous vous posons la question Monsieur le Président.

Votre fonction vous impose un devoir de réserve compréhensible, mais au fond de vous, êtes-vous intimement convaincu que l'année prochaine et, pour prendre l'exemple de cette CAPL qui nous concerne aujourd'hui, il sera plus simple de faire sans nous ?

L'USD-FO n'en est pas fondamentalement persuadée...

Ces CAPL de liste d'aptitude ont toujours été des moments privilégiés avec les représentants du personnel, d'échanges et d'écoutes réciproques, parfois difficiles, mais toujours avec le même objectif, celui d'essayer d'harmoniser au mieux l'étude des candidatures des agents avec « un exercice d'équilibriste

complexe » prenant en considération la qualité des dossiers,l'avis des directeurs ou bien le classement à l'ancienneté...avec toujours en toile de fond les contraintes budgétaires...

Le dialogue social dont la CAP constitue un élément majeur nécessite une harmonie entre plusieurs composantes/acteurs et le rompre n'est pas sans danger...l'USD-FO ne peut que le déplorer.

